

# RÉUNION DU 9 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, convoqués le 3 avril 2025, se sont réunis en session ordinaire à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur André TIHY, Maire.

Etaient présents : Mmes DOINEL, DUHAMEL, DURAND F., DURAND M., FÉVRIER, WILLIOT ; MM. BIHEL, DAVALLAN, INDRE, LEBLANC, LIHRMANN, QUESNEL, TIHY.

Absent excusé : Mme PILLON (pouvoir à M. TIHY) et M. MARIE (pouvoir à M. DAVALLAN).

Secrétaire de séance : Mme WILLIOT.

## SUBVENTIONS 2025

Lors de la réunion du 12 mars 2025, le Conseil Municipal a demandé s'il était possible de récupérer le nombre d'adhérents des associations ci-dessous afin d'estimer le montant de la subvention à attribuer :

- Association Sportive du Collège de Montfort s/Risle
- Ecole de Musique Danse Théâtre du Roumois

Les deux associations concernées ont répondu, il y a donc :

- **10** adhérents à l'Association Sportive du Collège de Montfort s/Risle
- **2** adhérents à l'Ecole de Musique Danse Théâtre du Roumois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'octroyer les subventions suivantes :

- Association Sportive du Collège de Montfort s/Risle 400,00 €
- Ecole de Musique Danse Théâtre du Roumois 70,00 €

## BUDGET 2025

La Commission de Finances qui s'est réunie le 6 mars 2025, propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les **Taux de Fiscalité Directe Locale**.

M. le Maire présente le **Budget Primitif 2025 de la Commune**, qui s'équilibre comme suit :

### - Section de Fonctionnement

- Dépenses : 446 209,15 €
- Recettes : 446 209,15 €

### - Section d'Investissement

- Dépenses : 286 859,11 €
- Recettes : 286 859,11 €

**Le Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- décide **de ne pas augmenter** les Taux de Fiscalité Directe Locale :
  - Taxe d'habitation (TH) : **14,91 %**
  - Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : **34,77 %**
  - Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : **41,38 %**
- **accepte** le Budget Primitif 2025 de la Commune présenté par M. le Maire,

**Fin de séance à 19h30.**